

## DOSSIER DE DEMANDE D'INSTALLATION OU DE RÉHABILITATION D'UNE FILIÈRE D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (ANC)

### INTERVENANTS :

➤ **PROPRIÉTAIRE :** Nom / Prénom / Date de naissance (ou Raison sociale / N° SIRET) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... Courriel : .....

➤ **CONCEPTEUR (bureau d'études, maître d'œuvre, ...) :** Nom / Prénom / (ou Raison sociale / N° SIRET) :

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... Courriel : .....

➤ **INSTALLATEUR :** Société (Raison sociale / N° SIRET) :

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... Courriel : .....

**NATURE DU PROJET D'INSTALLATION ANC :**  Création  Réhabilitation  Extension ou modification

Avis dans le cadre d'une demande de permis de construire (construction neuve)

Avis dans le cadre d'une demande de permis de construire (extension, transformation)

**Date du précédent contrôle sur le bien :** ...../...../.....

**LIEU D'IMPLANTATION DE L'INSTALLATION ANC :** Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Réf. Cadastre : Section de la parcelle : ..... Numéro de la parcelle : .....

**DESTINATAIRE DU COMPTE-RENDU :** .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... Courriel : .....

**DESTINATAIRE DE LA FACTURE (si différent du destinataire du compte-rendu) :** .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... Courriel : .....

### TARIFS ANC EN VIGUEUR DEPUIS LE 06/01/2025

PRESTATIONS	HT	TVA (10%)	TTC
<b>Contrôle des installations neuves ou réhabilitées :</b>	<b>260,00 €</b>	<b>26,00 €</b>	<b>286,00 €</b>
<i>stade conception</i>	130,00 €	13,00 €	143,00 €
<i>stade réalisation (contrôle de bonne exécution)</i>	130,00 €	13,00 €	143,00 €

## PIÈCES À FOURNIR SYSTÉMATIQUEMENT

- Le présent formulaire rempli et signé,
- Une étude de sol,**
- Un plan de masse à l'échelle (au 1/500ème) figurant notamment :
  - Les bâtiments et les points d'évacuation des eaux usées,
  - Les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être et les voies de passage de véhicules,
  - Les clôtures et les arbres/arbustes,
  - L'éventuel milieu hydraulique superficiel et les éventuels puits à proximité,
  - L'implantation détaillée de l'installation d'ANC envisagée,
  - Le système de gestion des eaux pluviales,
- Un plan en coupe de l'installation figurant notamment la pente du terrain et des canalisations ainsi que les cotes terrain naturel et fil d'eau des éléments de l'installation.

## PIÈCES À FOURNIR SELON LES CAS

- Cas d'un projet concernant un immeuble collectif, une entreprise, un ensemble d'habitations : fournir une étude de filière présentant notamment :
  - Une note de calcul déterminant la capacité d'accueil et le nombre d'équivalent-habitant,
  - Un dimensionnement et un descriptif détaillé de l'installation d'ANC,
  - Un profil topographique de l'installation d'ANC (cotes terrain naturel et fil d'eau).
- Cas d'un projet prévoyant un rejet dans le milieu hydraulique superficiel par l'intermédiaire ou non d'un ouvrage de collecte d'eaux pluviales, fournir :
  - Une étude de filière (voir détail ci-dessus) et présentant en supplément un descriptif du milieu hydraulique superficiel (type, débit actuel, capacité hydraulique, ...) ou de l'ouvrage de collecte d'eaux pluviales,
  - Une copie de l'autorisation de rejet délivrée par le gestionnaire du milieu hydraulique superficiel ou le cas échéant par le gestionnaire de l'ouvrage de collecte d'eaux pluviales ; si cette autorisation n'a pas encore été délivrée, fournir une copie de la demande faite au gestionnaire.

## CARACTÉRISTIQUES DU BIEN :

- **Habitation individuelle** :  Résidence principale  Résidence secondaire (.....mois/an)  Location\*  
 Autre (préciser) : .....

\*Coordonnées du locataire (Nom/Téléphone) : .....

Année de construction du bien : .....

Nombre de pièces principales<sup>(1)</sup>: ..... Nombre de chambres : ..... Nombre d'habitants permanents : .....

### ➤ Immeuble collectif

Nombre de logements : ..... Capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d'usagers permanents : .....personnes

Nombre de pièces principales<sup>(1)</sup>: ..... Nombre de chambres : .....

<sup>(1)</sup>Pièces destinées au séjour (salon, salle, bureau, ...)

### ➤ Entreprises ou autre (Locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.)

Activité : .....

Type d'eaux usées à traiter : .....

Capacité d'accueil maximale : ..... Correspondance en Equivalent Habitant : .....EH

Evolution possible de la capacité d'accueil : Accueil supplémentaire : ..... Échéance : .....années

## CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN :

Superficie du terrain : .....m<sup>2</sup>

- **Présence/utilisation d'un captage privé à proximité\*** :  Oui<sup>(1)</sup>  Non  ne sait pas

\* prélèvement, puits, forage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine

<sup>(1)</sup>Si oui : • **L'ouvrage est déclaré** :  Oui  Non

Rappel : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire.

• **L'eau est utilisée pour l'alimentation humaine** :  Oui  Non

Usage qui sera fait de la zone où l'installation d'ANC est prévue : .....

**CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION ANC ENVISAGÉE :**

➤ **Fosse et épandage souterrain/massif filtrant**

- Bac dégraisseur, volume .....L (fosse éloignée de l'habitation ou rejets gras)
- Fosse toutes eaux, volume.....m<sup>3</sup>
- Fosse septique (réhabilitation pour laquelle la fosse septique est conservée), volume .....m<sup>3</sup>
- Préfiltre -> intégré à la fosse ?     oui     non
- Ventilation primaire en amont de la fosse en 100 mm
- Ventilation secondaire de la fosse en 100 mm montée à 40cm au-dessus du faitage extracteur :  
 statique    ou     éolien
- Tranchées d'épandage : nombre : ..... ; profondeur : ..... m ; largeur : ..... m ; linéaire total : .....m
- Lit d'épandage (terre trop meuble) : longueur : .....m ; largeur : .....m ; profondeur : .....m ; surface : .....m<sup>2</sup>
- Filtre à sable vertical non drainé : longueur : .....m ; largeur : .....m ; profondeur : .....m ; surface : .....m<sup>2</sup>
- Filtre à sable vertical drainé : longueur : .....m ; largeur : .....m ; profondeur : .....m ; surface : .....m<sup>2</sup>
- Lit filtrant drainé vertical à massif de zéolithe : fournisseur : ..... ; surface : .....m<sup>2</sup>

➤ **Installation soumise à agrément ministériel**

- Filtre compact     Filtre planté     Microstation
- Nom commercial : .....    Modèle : .....
- N° d'agrément : .....    Nombre d'équivalent-habitant : .....EH

➤ **Toilettes sèches et compostage (pour les eaux vannes) :**

- Toilettes unitaires :     avec ajout de matière carbonée     avec séparation gravitaire
- Toilettes avec séparation à la source

➤ **Cas d'un terrain avec une pente non favorable (poste de relevage)**

- Pompe de relevage pour :     eaux brutes     eaux prétraitées     eaux traitées
- Nombre de pompe : ..... ; Débit de pompe.....;
- Système d'alarme en cas de défaut :     alarme sonore     alarme visuelle
- Ventilation du poste de relevage

➤ **Évacuation des eaux usées traitées (si nécessaire)**

- Tranchée d'infiltration : nombre : ..... ; profondeur : ..... m ; largeur : ..... m ; linéaire total : .....m
- Lit d'infiltration (terre trop meuble) : longueur : ..... m ; largeur : ..... m ; profondeur : ..... m ; surface : .....m<sup>2</sup>
- Rejet dans un réseau d'eaux pluviales
- Rejet dans le milieu hydraulique superficiel (*cours d'eau, plans d'eau, fossé, ...*), préciser : .....  
➔ Autorisation du gestionnaire du milieu récepteur **obligatoire**
- Infiltration dans le sous-sol (puits d'infiltration) :  
diamètre : ..... m ; hauteur d'infiltration : ..... m ; surface totale de contact : .....m<sup>2</sup>

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

.....  
.....  
.....  
.....

**INFORMATIONS DU SPANC : Le contrôle sera réalisé par un agent du Service Assainissement. Les tarifs des contrôles sont fixés par délibération du Conseil Communautaire.**

Le contrôleur est seulement habilité à vérifier les installations et points de rejets visibles et accessibles, sans manipulation qui pourrait amener la détérioration d'un quelconque objet. Le service se décharge de toutes responsabilités pour les éléments qui ne sont pas visibles, inaccessibles ou non stipulés dans le rapport final.

**ENGAGEMENT ET SIGNATURE :**

Le pétitionnaire certifie l'exactitude des informations fournies et déclare avoir pris connaissance du règlement de service.

Dans le cas d'un contrôle de conception, il s'engage à faire réaliser par le SPANC le contrôle de bonne exécution avant remblaiement.

En outre, il s'engage :

- à informer le SPANC de toute modification de son projet,
- à ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'avis favorable du SPANC,
- à informer, 15 jours avant, le SPANC du début des travaux d'assainissement,
- à respecter les règles techniques de pose de l'installation projetée,
- à ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC,
- à ne pas envoyer les eaux pluviales dans l'installation projetée.

**Fait à** ..... **Le** ...../...../.....

**Nom, Prénom :** .....

**Signature précédée de la mention "Lu et Approuvé" :**